



**MISE EN PLACE D'UNE DEMARCHE DE GESTION GLOBALE
ETCONCERTEE DE L'EAU DE TYPE CONTRAT DE CANAL
AUTOUR DES CANAUX D'IRRIGATION DE LA PLAINE
D'AVIGNON**

Compte rendu atelier diagnostic pistes actions pluvial

Juillet 2025

**contre
champ**



Objectifs de ces ateliers

Premiers temps d'échanges partenariaux de l'élaboration d'un futur contrat de canal des canaux de la plaine d'Avignon, ces ateliers sont structurés autour des enjeux mis en évidence lors de l'étude d'opportunité relative à la mise en place d'une démarche territoriale à propos des canaux de la plaine d'Avignon (hors gouvernance).

Il ont pour ambition de :

- Contribuer à la définition d'**objectifs communs à l'ASA et ses partenaires répondant aux enjeux** mis en évidence collectivement lors de l'étude d'opportunité, pour **étayer la charte d'objectifs**
- Elaborer un **programme d'actions exemplaires** relayant de manière finalisée les objectifs communs de façon ambitieuse et réaliste pour **construire » le contrat de canal**
- **En lien étroit avec les instances de pilotage** présidant à la démarche d'ensemble
- Sans jamais perdre de vue que les volumes d'eau octroyés aux canaux sont intimement liés au **maintien d'un usage d'irrigation agricole**

Le diaporama d'animation de ces ateliers est communiqué avec ce compte-rendu

Table des matières

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER PLUVIAL	3
PARTICIPANTS	3
PARTICIPANTS	3
PROGRAMME DE L'ATELIER.....	3
CONTEXTE ET NIVEAU/BESOIN DE CONNAISSANCE	4
PRATIQUES A PROPOS DU PLUVIAL ET ENJEUX DE COORDINATION.....	4
A PROPOS DE LA CONVENTION ENTRE L'ASA ET LE GRAND AVIGNON	5
ENJEUX QUALITATIFS	5
ROUBINES ET CANAUX	6
LIEUX ET PROBLEMATIQUES EVOQUES	6
CE QUE LES PARTICIPANTS RETIENNENT	7
SYNTHESE ET ORIENTATIONS DU PROGRAMME D' ACTIONS.....	8

Compte-rendu de l'atelier pluvial

Avignon – 1^{er} juillet 2025

Participants

Participants

LE GOFF	Isabelle	Agence de l'Eau RM&C
FEUTRY	Sébastien	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (COGA)
BAHEGNE	Cyril	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (COGA)
MARTI	Béatrice	Communauté d'Agglomération du Grand Avignon (COGA)
GUILHARD	Edith	DDT Vaucluse
CHAMBOST	Julie	Département de Vaucluse
VERY	Jeremy	Mairie d'Avignon
ARMAND	Jérôme	Mairie d'Avignon
VARJABEDIAN	Joris	Mairie de Morieres Les Avignon
GARREAU	Charline	SPL Grand Avignon Aménagement
ALLIAUD	Yvan	ASA Canaux Plaine Avignon
FAVIER	Robert	ASA Canaux Plaine Avignon
CRASSOUS	Norbert	ASA Canaux Plaine Avignon
EYDOUX	Sophie	ASA Canaux Plaine Avignon
RECORDIER	Céline	ASA Canaux Plaine Avignon

Excusés

BLANC	Gilles	DDT Vaucluse
ONIC	Vanessa	Mairie de Sorgues
PAUL	Olivier	Mairie du Pontet
RAOULX	Laurence	Mairie de Morieres Les Avignon
MAICHERAK	Anne lise	

Programme de l'atelier

Cet atelier est destiné à alimenter les réflexions appelées à alimenter le futur Contrat de canal tant sur un plan stratégique pour bâtir la charte d'objectifs qui présidera aux destinées du contrat que sur un plan opérationnel pour élaborer le programme d'actions du contrat. Il regroupe des acteurs impliqués à différents titres sur la gestion des eaux pluviales ainsi que dans la gestion des canaux de la plaine d'Avignon. Son ambition est de valoriser leur connaissance du territoire ainsi que des acquis et des problèmes constatés autour de l'enjeu suivant (issu de l'étude d'opportunité) : « Gestion concertée des eaux pluviales urbaines transitant par les canaux d'irrigation »

Avec au programme :

- Présentation de l'atelier et tour de table

- Présentation de l'objectif de l'atelier
- Le projet de contrat de canal et ses motivations
- **Atelier d'échange** autour de la gestion concertée du devenir de la gestion concertée des eaux pluviales urbaines, impliquant **3 types de tâches partenariales à envisager pour améliorer collectivement les pratiques** :
 1. Coordination et gestion partenariale de la connaissance **pour la veille et le suivi état ouvrage avant/pendant/après épisodes pluvieux violents**
 2. Coordination et intervention partenariale en cas de **travaux d'urgence**
 3. Coordination et gestion partenariale en cas de **travaux programmés**

Le diaporama utilisé lors de cet atelier est communiqué en annexe de ce compte-rendu qui s'attache pour sa part à valoriser les enseignements de l'atelier d'échange.

Contexte et niveau/besoin de connaissance

- Le Grand Avignon rappelle **l'historique et le contenu de l'étude filioles**. Les collectivités ont souhaité faire un état des lieux pour comprendre de quoi il s'agit. Les documents seront communiqués a priori rapidement. Une des « bonnes nouvelles » est **le relatif bon état des filioles**, souvent suffisant pour le passage de l'eau. Les solutions de protection des filioles ont été étudiées mais il semble qu'aucune solution n'est idéale, et toutes s'avèrent complexes à mettre en œuvre
- Pour la connaissance, il faut également **qualifier les décharges, leur rôle, leur localisation**, etc. L'ASA est en fait concernée par **3 décharges sur le canal de Crillon** qui alimentent toutes la roubine de Morières.
- **Le recensement des rejets pluviaux** dans les canaux de l'ASA a été fait dans le cadre du schéma directeur de l'ASA. Le Grand Avignon a ensuite tracé et caractérisé les bassins versant associés. Les calculs de débits associés semblent compliqués à définir sans avoir beaucoup d'incertitudes.
- Actuellement, il n'y a **pas d'instrumentation dédiée** à ces questions et juste un système d'annonce qui entraîne la fermeture des prises d'eau.
- Il ne faut **pas faire des études pour faire des états des lieux sans objectif clair**. Il faut **plutôt intervenir à partir de retours terrain** d'une manière empirique.
- Plus généralement, il faut veiller à **ne pas accepter de plus en plus d'eau**, les canaux ont une limite de capacité. Il faut toujours **veiller au respect de cette capacité des canaux** avant d'accepter de nouveaux rejets.

Pratiques à propos du pluvial et enjeux de coordination

- L'ASA dispose d'une **instrumentation des canaux et d'une motorisation des vannes de prise d'eau** qu'elle coupe en cas de risque de pluie intense. Mais en cas de coupure d'électricité, les vannes peuvent ne pas fonctionner. De plus, il faut prévenir EDF qui gère le canal commun avant de fermer les prises.
- **En cas de risque d'orage**, l'ASA baisse le débit en entrée, voire coupe l'eau si l'orage annoncé est important. Il n'y a pas d'ouverture des décharges en cas de pluie. Il s'agit plutôt de sécurité pour l'exploitation. En 2019, la filiole était sur le point de déborder et la décharge a été envoyée dans la roubine. Il faudrait définir une procédure d'information préalable pour s'assurer que les décharges vers les roubines sont possibles.

- **Le partage d'information sur les alertes météo** serait à mettre en commun pour que chacun ait les mêmes niveaux d'information. Préciser quels réseaux d'alerte valoriser (Météo France, Predict) avec l'objectif d'avoir le même pour l'ASA et le Grand Avignon.
- **Après un épisode pluvieux important**, et même après des vents importants, **le contrôle du canal est nécessaire** et réalisé par l'ASA avant la remise en eau.
- Le Grand Avignon a un **marché d'exploitation du réseau pluvial** (octroyé à Véolia) qui lui permet de mobiliser des équipes en cas de risque, en particulier en cas de crue du Rhône.
- Il serait utile de **mettre en place des procédures partenariales en cas d'alerte et post événement**.
- Le Grand Avignon met le place **un plan intercommunal de sauvegarde (PICS)**. Dans ce cadre, des cellules de gestion de crise seront définies. **L'ASA devrait être associée à sa conception** pour définir les procédures dans lesquelles elle peut utilement intervenir.
- Il existe **un service à la ville d'Avignon de la sécurité civile**. Sa directrice pourrait notamment être utilement contactée pour **envisager si des partages de procédures peuvent être valorisées**.

A propos de la convention entre l'ASA et le grand Avignon

- **Destinée à objectiver les rejets pluviaux en 2016**, la convention « pluvial » entre le Grand Avignon et l'ASA est **à remettre à jour**. Cette convention représente un travail de base conséquent, améliorable mais c'est une base sur laquelle construire.
- Il est rappelé que **la modélisation des débits de pointe** n'est pas une solution sachant que cela dépend aussi de la configuration des lieux. Emettre des hypothèses sur des hypothèses n'est pas souhaitable. Déjà en 2016, des bassins versants avaient été définis mais il était impossible de leur accorder des coefficients de ruissellement précis. Cela risque d'être le même problème.
- **Les cartes annexées à la convention sont probablement toujours d'actualité** car il y a eu **peu de nouvelles zones urbanisées et celles-ci devraient être « transparentes »**, car elles ont fait l'objet d'une compensation avec une rétention à la parcelle. Cette vision semble toutefois optimiste puisque des rejets directs existent et que la rétention à la parcelle n'est pas forcément fonctionnelle.
- Même si **le gros de la consommation d'espaces est derrière nous (?)**, il y a cependant un changement à prendre en compte, c'est le fait qu'il y ait **des épisodes pluvieux de plus en plus violents**.
- **S'il y a une remise à plat de cette convention** et des réunions de travail nécessaires entre le Grand Avignon et l'ASA, **des réunions bipartites seraient a priori suffisantes**.
- **Les filioles** identifiées comme jouant un rôle pluvial important sont celles **situées en bord de voirie**. Certaines se rejettent dans des lacs ou dans des collecteurs pluviaux. Ces filioles ne posent pas de problèmes liés au pluvial. En cas de pluie, ces filioles sont partiellement alimentées par les canaux principaux pour éviter la saturation du canal maître. Ce point mériterait d'être formalisé dans la convention

Enjeux qualitatifs

- Sur les aspects qualitatifs, **la pollution semble importante**, en particulier pour l'usage agricole aval, sachant que cette pollution est transportée dans les réseaux de canaux jusqu'aux parcelles. Les points de rejets ponctuels pourraient être **équipés de déshuileurs**.

- Concernant **les rejets issus des routes**, le Grand Avignon tient à rappeler qu'il n'est pas compétent sur ce point. C'est un facteur de complexité dont il faut tenir compte.
- Il ne faut pas négliger **l'impact sur la qualité de l'eau des ressuyages de terres agricoles** qui apportent des produits de traitement.

Roubines et canaux

- **La vérification des passages inférieurs sous le canal est un enjeu en soi.** Le passage de la **roubine Morrières Cassagne** sur lequel le Grand Avignon est intervenu sera désormais sous la responsabilité du Grand Avignon. **Les autres croisements** entre les ouvrages syndicaux et les roubines devront être **identifiés, cartographiés, diagnostiqués**, et les responsabilités d'entretien précisées.

Lieux et problématiques évoqués

- Dans le cadre de ce **schéma directeur pluvial du Grand Avignon**, l'approche était basée sur les problèmes de débordements pour chercher des solutions associées. Les points noirs ont été demandés aux collectivités, mais **peu de canaux ont été mentionnés**. Et le Grand Avignon n'a pas recensé de problèmes récurrents avec des soucis de dommages à des biens ou de risque pour des personnes. Ce schéma directeur s'est donc peu intéressé aux canaux et filioles. **Des problèmes sont posés par des roubines** (qui ne sont pas des ouvrages syndicaux). Sont notamment relevés comme lieux à enjeux :
 - **Le pluvial de Montfavet** a été modélisé, y compris le canal de l'Hôpital. Pour le Grand Avignon, il manque un exutoire au nord du secteur de Montfavet.
 - **La filiole du Vallon à Morières** fait également l'objet d'une attention particulière car elle récupère tout le pluvial de Morières et présente des risques de débordements (mais peu de débordements avérés). Par exemple en 2003 et 2019, bien que les canaux aient été fermés, cette filiole a débordé. La dégradation des berges est très forte. Même si cette filiole est toujours utilisée pour l'irrigation, elle pourrait faire l'objet d'une modernisation. La question de la rétrocession de cette filiole au Grand Avignon se pose en cas de passage à un réseau sous pression.
 - **La roubine de Grignan** déborde également à Morières.
 - Il y a **un fort enjeu de surveillance sur le canal de l'Hôpital** du fait de la dégradation des berges et du risque d'effondrement qui provoquerait une inondation. En 2003, le canal de l'Hôpital débordait alors que les prises étaient coupées. Le rejet de ce canal derrière l'église est également très impactant, il fait passer la hauteur du canal de 50 cm à 1,60 m. Les berges sont dégradées, il n'y a pas d'accès, les opérations de confortement sont difficiles.
 - **L'avenue de la Pinède Ouest serait un secteur sur lequel travailler**, notamment pour régler les problèmes d'inondation de la voirie. La filiole de Montfavet pourrait intercepter l'eau pluviale de la voirie et la rejeter ensuite dans le canal de l'Hôpital. Les risques de débordements se sont aggravés avec l'aménagement d'une zone urbaine dans l'ancien secteur de débordement.
 - **La filiole de la Sauvaine** présente également des risques de débordements, en lien notamment avec les rejets du lotissement.
 - **L'aval du canal de Crillon sur la commune du Pontet et sa zone commerciale** pose question, sachant que **l'ASA a refusé des nouveaux rejets** qu'elle a modélisés dans le cadre d'une **étude hydraulique orientée sur le pluvial**. Ces

rejets provoqueraient des risques pour le canal associés à l'augmentation des débits et des vitesses, sachant que le canal est à la fois dégradé sur ce tronçon et en surélévation sur un long secteur. Quant à son exutoire, il se trouve dans l'enceinte d'une usine Seveso qui ne permet pas à l'ASA d'intervenir. C'est aussi un exemple du fait que **les problématiques d'érosion sont probablement plus importantes que les risques de débordement**. Sur la fin du canal Crillon, des effondrements sont apparus en lien avec les rejets des zones commerciales. Le canal est en terre, sans végétation et ses berges s'écroulent. Il s'agit d'un point essentiel car c'est l'exutoire du canal maître.

- Concernant la **roubine de la Rouvière**, c'est le canal qui se jette dans la roubine et pas le contraire.
- **Pour la roubine du golf de Morières**, on se pose la question de qui en assure l'entretien, sachant qu'elle déborde régulièrement, ce qui ne dérange cependant pas le Grand Avignon.

Ce que les participants retiennent

Un dernier tour de table a permis à chaque participant de souligner un ou plusieurs points à retenir de cet atelier, parmi lesquels :

- La convention sur le pluvial est un travail de base conséquent, améliorable mais c'est une base sur laquelle construire.
- Il y a une remise à plat et des réunions de travail nécessaires entre le Grand Avignon et l'ASA. Des réunions bipartites seraient suffisantes.
- Il faut améliorer la connaissance du ruissellement pluvial et de la capacité hydraulique des canaux pour cartographier les secteurs à enjeux.
- Mettre en place des procédures en cas d'alerte et pos événement.
- Identifier les ouvrages traversants et le partage des responsabilités.
- Il ne faut pas chercher à faire des études pour faire des états des lieux sans objectif clair. Il faut plutôt intervenir sur le retour terrain d'une manière empirique.
- Il faut veiller à ne pas accepter de plus en plus d'eau, les canaux ont une limite de capacité. Il faut toujours veiller au respect de cette capacité avant d'accepter de nouveaux rejets.
- Le canal de l'Hôpital en aval de l'église de Montfavet est un point noir à traiter.

Synthèse et orientations du programme d'actions

Thématique / Lieu	Problématiques	Pistes d'actions
Alerte et mesures associées	Les niveaux d'information diffèrent selon les acteurs. Le partage d'information et les prises de décision (réduction du débit, coupure, décharge, etc.) ne se font pas selon des critères explicites.	Formaliser dans un protocole les modalités de partage d'information et les critères de prise de décision. Le service de la sécurité civile à la Ville d'Avignon sera associé. Ce protocole devrait également concerner la remise en eau post crue. Intégrer ce document au PICS auquel l'ASA doit être associée.
Croisements roubines/canaux et filioles	Les croisements / intersections ne sont pas référencés et les responsabilités de surveillance et d'entretien des ouvrages sont mal définies	Cartographier et diagnostiquer tous les croisements, définir les responsabilités et modalités d'intervention
Filiole du Vallon à Morières, filiole de la Souvine	Risque de débordement avéré. Forte dégradation des berges	Aménagement de la filiole, potentiellement de manière complémentaire à la réflexion de la modernisation de la desserte en eau sur le secteur.
Canal de l'Hôpital	Dégradation des berges, conditions d'accès difficiles, risque de débordement en cas d'effondrement de berges, en particulier en aval de l'église de Montfavet.	Programme d'entretien et de rétablissement d'accès pour sécuriser l'ouvrage, formalisation de son rôle pluvial.
Avenue de la Pinède Ouest et filiole de Montfavet	Inondation de voirie et risque de débordement de la filiole en zone urbaine	Aménagement pour améliorer l'assainissement pluvial et réduire les risques de débordement.
Aval du canal Crillon	Accumulation des rejets pluviaux, forte dégradation des berges, conditions d'accès difficiles, canal en limite de capacité.	Recherche d'amélioration des conditions de rejets (vérification des dispositifs de rétention), recherche de solution pour le tronçon du canal en site Seveso, confortement du canal
Enjeux qualitatifs	La qualité de l'eau des canaux peut être fortement dégradée par les rejets pluviaux.	Identifier les rejets les plus problématiques, installer des déshuileurs, définir les responsabilités de surveillance et entretien.